



Nouvelles de la Communauté

de communes

Conseil Communautaire du 2 mars 2009

Subventions pour l'année 2009

Les élus ont voté le versement de 220.000 euros de subvention à des associations à vocation intercommunale. Dans le peloton de tête: le vélo avec plusieurs dizaines de milliers d'euros pour le Tour du Haut-Var et pour le Paris-Nice (subventions qui s'ajoutent à la généreuse participation en personnel municipal et en euros des communes...). Le mystère: la mission locale dont les 44.000 euros précédemment attribués ont été mis en suspens pour absence de visibilité des résultats (les Missions Locales assurent l'accueil et l'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire, qui rencontrent des difficultés pour rentrer dans la vie active : elles ont donc une mission de service public essentielle). Les perdants: ceux qui n'ont rien demandé (le collège de Montauroux...) ou qui ne sont pas à vocation intercommunale.

Les orientations pour l'année

La principale orientation consiste à saisir des opportunités: faire des acquisitions foncières pour de futurs projets non encore définis ; peiner à réaliser le SCOT (schéma de cohérence territoriale) à cause des exigences « instable et contradictoire » de l'Etat ; augmenter la taxe des ordures ménagères et se trouver acculé à des solutions coûteuses pour la mise en décharge des boues...

La voie verte

Une idée d'aménagement d'une « voie verte »: des chemins de communication, à travers le Pays de Fayence, pour les piétons et les cyclos pour interconnecter les lieux de vie et de loisirs: collèges, écoles, stades, aérodrome, aires de jeux... et de nouveaux aménagements: un circuit de bosses pour les vélos tout terrain à Tourrettes... Le projet devrait intéresser les 8 communes qui pourraient démontrer leur capacité à mener à bien avec les associations, un projet fédérateur et collectif mais c'est aujourd'hui encore un vœu pieux.



DECHETS

Les boues des stations d'épuration du canton ne sont plus acceptées au Centre d'enfouissement de déchets ultimes de Bagnols en Forêt car elles ne sont pas assez sèches. Il faudra les transporter à Ville-neuve-Loubet (06) ou Septèmes-Les-Vallons (13).
Bonjour le coût du transport !

Projet de création d'un syndicat mixte comprenant la Communauté d'Agglomération de Fréjus-St-Raphaël, Les Adrets et les huit communes du canton afin de créer un site de compostage de déchets verts et boues sur le site de Fontante. Un centre de traitement et revalorisation de déchets inertes de classe III pourrait être également envisagé. La commune de Callian percevrait un loyer, celle de Tanneron la Taxe Professionnelle.

Conseil Communautaire du 15 mars 2009

- Il a été émis l'idée de mettre en place une unité de séchage des boues par la communauté de communes
- M. Ugo, maire de Seillans, se demande s'il est normal que la TOEM (Taxe des Enlèvements des Ordures Ménagères) des ménages paye pour les déchets professionnels.